

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	93 (1964)
Heft:	10
Rubrik:	Patrouilles scolaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Patrouilles scolaires

Depuis 1960, les patrouilles scolaires sont à l'œuvre chez nous, ici et là en campagne, et en particulier dans nos chefs-lieux. Les services rendus par nos écoliers, dont on doit louer et la bonne volonté et la générosité, sont appréciables et certainement appréciés.

Cette institution, sur le plan éducatif, et de par la formation qu'elle postule, participe, de fait, à l'éveil du sens social de nos grands élèves, à la prise de conscience d'un authentique service et contribue en définitive à cette préparation à la vie qui est l'un des objectifs premiers de l'école.

Mais qui dit service, dit servitudes, sacrifices, dévouement.

Pour faire le point de la situation, nous avons demandé aux responsables, nos collègues, de nous donner le plus simplement possible leurs premières impressions et de dresser un rapide bilan d'une expérience qui, avec le développement constant, inquiétant même du trafic, est appelée, à brève échéance, à une plus grande extension et à de non moins grandes responsabilités.

Nous leur donnons la parole :

Estavayer-le-Lac

Responsable : M. Louis Joye

Estavayer-le-Lac et Font furent les premières localités fribourgeoises à instituer, sous la direction de M. Charles Python, un service de patrouilles scolaires.

Dès le début, l'enthousiasme fut grand. Le premier cours qui groupait 15 candidats-patrouilleurs était fréquenté par 30 à 40 enfants car à cette époque le cours de formation était ouvert à tous les écoliers. Il avait lieu le jeudi. Les 15 patrouilleurs qui obtinrent le diplôme étaient âgés de 13 ans. Il aurait fallu les former dès 12 ans déjà, et ils auraient pu rendre service au moins une année. En effet, ces garçons ont quitté l'école primaire l'année où ils ont débuté en qualité de patrouilleurs, pour entrer à l'Ecole secondaire. Actuellement, notre choix se porte sur des écoliers de 10 à 12 ans. L'expérience prouve que, malgré leur jeune âge, ces enfants sont capables de rendre les services qu'on leur demande.

Les premiers patrouilleurs, se sentant un peu « neufs », étaient intimidés. Aujourd'hui, ils exigent davantage, sont plus conscients de leurs responsabilités, plus catégoriques, plus calmes aussi. Les fillettes jouent presque mieux leur rôle que les garçons. Elles savent, par exemple,

mieux s'y prendre pour protéger les petits enfants. Par ailleurs, il semble que, sur la route, leur présence est plus remarquée, mieux respectée que celle des garçons.

Les parents, la population, comme les autorités scolaires et municipales sont satisfaits des services rendus et leur témoignent beaucoup de sympathie. Quand on passe en auto, on leur fait un gentil sourire. Bref, on salue ces enfants alors qu'autrefois rares étaient les passants qui savaient répondre au bonjour de nos écoliers.

Domdidier

Responsable : M. Isidore Musy

Sur la route nationale Berne-Lausanne, le service de patrouilleurs a été confié aux garçons de la classe supérieure. Au début, il avait été question de former parallèlement un groupe de filles, mais cette idée ne put être réalisée. Lorsque la femme fribourgeoise sera citoyenne active, les filles de Domdidier demanderont, peut-être, à faire partie de l'équipe des patrouilleurs afin d'endosser à leur tour des responsabilités...

Nos patrouilleurs sont tout fiers de remplir leur tâche, de porter manteau et baudrier, de régler la circulation, d'apprendre aux petits et aux ... grands à traverser une chaussée dangereuse dont le trafic est intense. Ils sont encouragés aussi par la politesse de maints automobilistes qui les saluent au passage. Ce geste courtois se rencontre surtout chez les chauffeurs étrangers.

Mais, hélas, les usagers de la route n'ont pas tous cette gentillesse. Les patrouilleurs sont parfois déçus de ne pas être obéis. Trop de piétons, de cyclistes estiment que les gestes de ces agents-écoliers ne les concernent pas et violent avec une coupable inconscience les plus élémentaires lois de la circulation. La jeunesse du village (filles et garçons) a beaucoup de peine à obtempérer aux ordres des patrouilleurs et le responsable de ce service a reçu plusieurs plaintes à ce sujet.

Souhaitons que sous peu les passants se soumettent aux injonctions des patrouilleurs scolaires, même si cela coûte parfois d'obéir à des enfants.

Romont

Responsable : M. Irénée Décrind

Depuis plus de deux ans, ce service fonctionne à Romont. S'il tend à faire de nos enfants des piétons disciplinés et, plus tard, des automobilistes prudents, il doit aussi, et avant tout, répondre à une nécessité dictée par l'intensité du trafic. Or, à Romont, les rues sont larges, la circulation rarement intense. Si, au début, nos écoliers ont rempli leur mission avec

précision et régularité, j'ai dû constater, après quelques mois, un certain relâchement et le recrutement de la deuxième volée a rencontré quelques difficultés. Sans doute, l'attrait de la nouveauté avait passé, mais nos enfants se sont aussi rendu compte que leur travail ne répondait pas à une impérieuse nécessité, car je pense que leur mission première est, sans doute, de régler le mouvement piétons-véhicules. Ils ont aussi entendu quelques réflexions malsonnantes de grandes personnes. D'autres passants, par contre, n'ont pas manqué de louer leur travail, tout en relevant et sans méchanceté quelques lacunes. Certaines ignorent délibérément la présence de patrouilleurs et traversent la rue à quelques mètres des passages marqués. Comment doivent se comporter nos patrouilleurs surtout lorsque le mauvais exemple vient d'adultes ?

Il est regrettable que les élèves admis au pensionnat Saint-Charles ne puissent plus fonctionner. Il y a parfois difficulté pour des enfants de l'école primaire à obtenir obéissance de leurs aînés du secondaire. Cette manière de faire exige, d'autre part, chaque année la formation de nouveaux patrouilleurs. Or, cette préparation s'étend sur une période de 2 mois au moins et perturbe malheureusement les études surveillées – entre 16 h. et 17 h. 15 – d'un grand nombre de nos élèves.

Il faut donc regretter que des patrouilleurs formés ne puissent généralement fonctionner que durant deux ans à peine. Il serait souhaitable aussi que des filles soient également recrutées. Ces patrouilles apportent certainement un élément de sécurité dans le cas où la circulation est assez intense. Dans le cas contraire, il serait préférable que tous les enfants bénéficient de leçons systématiques sur la circulation, données par des personnes compétentes.

Fribourg (Ecole de la Vignettaz)

Responsable : M. Marcel Brunisholz

Les élèves font normalement leur travail et le corps enseignant s'en déclare enchanté, surtout du fait qu'il est libéré de l'obligation d'accompagner les élèves jusqu'aux endroits réputés dangereux.

Pour le responsable de ce service, c'est en vérité un surcroît de travail, car il doit se soucier tant de la formation des jeunes candidats que de leur discipline. Il faut aussi veiller à l'entretien de leur équipement comme à assurer l'acheminement des rapports de contraventions destinés à la brigade de la circulation. Du côté des parents, nous n'avons pas à ce jour recueilli d'échos.

Au début de l'année scolaire, les patrouilleurs nouvellement formés font preuve même d'enthousiasme tandis qu'à l'approche des vacances estivales, on est obligé de constater un certain relâchement contre lequel il faut lutter.

Fribourg (Ecole du Bourg)

Responsable : M. Francis Mottet

Personnellement, je puis relever que les élèves auxquels j'ai fait appel ont répondu avec empressement et enthousiasme à mon attente. Ils se soumettent volontiers à l'horaire qui leur est imposé en dehors des heures de classe. Leur formation, entreprise sur le plan local en même temps que celle des futurs candidats des autres quartiers, est en soi une formule heureuse.

L'activité de nos patrouilleurs rend certainement service aux camarades plus jeunes et même plus âgés qui font souvent preuve d'insouciance. Elle forge dans leur esprit le sens de la responsabilité et du devoir. Elle donne d'autre part aux élèves des habitudes d'ordre et d'obéissance.

Sur le plan de la circulation elle-même, je pense que l'on ne doit pas exagérer les compétences attribuées aux patrouilles scolaires. La grande majorité des conducteurs respectent leur travail. Ils acceptent en général leurs maladresses avec le sourire et les excusent. Il n'en reste pas moins que nos petits agents sont exposés à un danger accru, en raison de la circulation très dense et de la fièvre qui la caractérise aux heures de pointe.

Je dois dire également que le service rendu par les patrouilleurs à leurs camarades ne doit pas dégager les maîtres de leurs propres responsabilités. Il est nécessaire qu'une vigilance soit maintenue. Ceci dans l'intérêt de tous.

*

En dépit de certaines réserves, le bilan de cette expérience est positif et tous ceux qui, de près ou de loin, par un effort patient et concerté assurent le développement combien réjouissant des patrouilles scolaires dans le canton ont droit à la reconnaissance des familles, des autorités et du corps enseignant.

MAX DUCARROZ

Hôtel du Barrage Rossens

Lac de la Gruyère
à 5 minutes

Petite et grande salle
Jardin - Parc

Tél. (037) 311 98